

Antisémitisme

Bernard Lazare

Bernard Lazare
Antisémitisme
29 mai 1892

extrait le 16 août 2026 de l'*Endehors* sur *Archives
autonomie*.

Article contre l'antisémitisme par l'anarchiste juif Bernard Lazare ; bien qu'il intériorise certains préjugés racistes visant les Juif.ves, il s'oppose à l'antisémitisme dans un texte précédant l'affaire Dreyfus et son implication ultérieure contre l'antisémitisme.

Parmi les mille solutions préconisées pour résoudre la question sociale — cette question sociale dont tout le monde désormais se croit tenu de parler — l'antisémitisme est une de celles qui doit fatalement rallier ses adhérents, à raison de la simplicité que lui confère ce nom même.

Le peuple souffre, telles sont les indiscutables prémisses que pose M. Édouard Drumont ; les Juifs sont la cause de ses maux, déclare-t-il ensuite, et cette seconde partie de son raisonnement trouve encore beaucoup de partisans ; il faut supprimer les Juifs, conclurait M. Drumont, si M. Drumont osait conclure, ce que jamais il n'osa, car enfin, si M. Drumont ne veut pas en France les Juifs allemands, ni les Juifs polonais, ni les Juifs italiens, en vertu de quel principe imposera-t-il à l'Allemagne, à l'Italie, à la Russie les Juifs français. Donc, de deux choses l'une : ou M. Drumont veut que chaque pays garde ses juifs ou il désire les faire tous massacrer. Il ne faut pas qu'il essaye d'échapper au dilemme en disant qu'on les cantonnera dans un territoire déterminé, car, si j'en crois la *France Juive* et autres œuvres, les Juifs sont doués d'une si grande ingéniosité, d'un tel génie du dol, d'une si effrayante volonté, que leur état deviendrait bientôt dominateur ; ce qu'il faut sans doute éviter.

Peut-être M. Drumont objectera-t-il que ces moyens ne sont pas absolument nécessaires et qu'il suffirait de retirer aux Juifs tous droits autres que ceux de demeurer dans un ghetto. Soit, mais dans ce ghetto les Juifs se livreraient soit à l'usure, soit au commerce, ils se centraliseraient, — toujours en vertu de ces dons spéciaux que leur reconnaît M. Drumont — et la question sociale en serait encore à être résolue, puisqu'il existerait au milieu de chaque pays, une tribu de trafiquants qui ne manqueraient pas d'alliés au dehors du ghetto. Les empêcherez-vous de se livrer au commerce ? mais ce seront alors des chrétiens qui s'en occuperont, et l'histoire nous apprend que les Vénitiens, les Lombards, les Cahorsins, les Génevois, les Hollandais, les Anglais et un nombre considérable de Français, égaleront les Juifs dans l'art de duper leur prochain. Le peuple ne se-

seront les maîtres et vaincront les rois qui restent, et les ploutocrates qui diminuent.

Ce sont peut-être toutes ces questions que M. Drumont, qui se dit sociologue, devrait étudier, sinon il risque, malgré ses dénégations de n'être qu'un pamphlétaire ; pamphlétaire de grand talent, mais inutile ; il aura certainement droit à la sympathie, puisqu'il aura attaqué toujours les riches qui vivent d'autrui, mais il n'aura aucune action, parceque l'on verra par trop que beaucoup de ces riches, grâce à l'antisémitisme, échapperaient à la prochaine révolution.

Bernard Lazare

Du reste un patriote enragé, comme paraît l'être M. Drumont, est d'une inconséquence déplorable, vis à vis de certains juifs. Puisque, pour l'auteur de la *France Juive*, la notion de patrie est une des plus hautes qui soient, puisqu'elle ennoblit l'homme, quel respect ne devrait-il avoir pour certains juifs — je dis certains, car j'en connais qui sont aussi chauvins que M. Déroulède — puisque ces juifs gardent depuis des siècles le souvenir de la Jérusalem disparue et de la patrie morte. A moins que seuls les Français de France puissent être patriotes.

Il vaudrait peut-être mieux, pour M. Drumont, reconnaître que la patrie consiste en des intérêts communs, et spéciaux à une certaine zone géographique, et que le patriotisme est le meilleur moyen de défendre ces intérêts. Mais cela, il faudrait le prouver, et vraiment, pour le peuple, ni l'histoire, ni l'expérience ne le prouvent. Au contraire, expérience et histoire démontrent que jadis, la royauté et la noblesse gouvernante — je ne dis pas la noblesse terrienne et provinciale — furent internationales, au point qu'il ne restait plus, de par les alliances, une goutte de sang français dans les veines de ces rois de France, dont M. Drumont vante l'autorité paternelle. De même pour les nobles de cour constamment alliés avec la noblesse étrangère, quand ils n'étaient pas eux-mêmes des étrangers — ainsi ce Broglia italien que Mazarin prit au service de la France, parce qu'il avait vaillamment défendu une ville contre les français, et dont viennent les ducs de Broglie; ainsi ces d'Alberti italiens encore qui vinrent à la cour de Louis XIII montés à trois sur un bidet comme dit Tallemant, et dont l'un devient, par faveur spéciale du roi : connétable et duc de Luynes, l'autre duc de Chaulnes et le troisième duc de Luxembourg. Ce qui n'empêche pas M. Drumont d'appeler les Luynes la plus ancienne noblesse de France —. Aujourd'hui, comme de tous temps, la ploutocratie est cosmopolite et internationale, c'est sans doute ce qui fait sa force : on a laissé le peuple être patriote, c'est ce qui fait sa faiblesse; mais le jour où les peuples abdiqueront l'étroite notion de patrie et s'uniront entre eux dans un sentiment d'universelle fraternité, ils

rait donc pas par là libéré des sangsues qui l'épuisent. Il ne ferait que changer de Juif, et je ne vois pas quel avantage il aurait à être pillé par M. Léon Say ou par M. de Lesseps, quand M. de Rothschild aura été mis dans l'impossibilité de nuire. La question revient donc à ceci : à quelle sauce aimez-vous mieux être mangé? et dès lors elle est absolument oiseuse.

D'ailleurs que ferez-vous des Juifs, si vous ne les laissez se livrer au commerce? Vous ne pourriez garder parmi vous un troupeau d'inutiles que la nation nourrirait, il faut donc les occuper. Vous en ferez des ouvriers, de petits employés, des artisans : des travailleurs en un mot. Je le veux bien, mais alors, puisqu'ils sont des hommes, les juifs prolétaires deviennent aussi intéressants que leurs frères aryens, et vous ne pouvez leur refuser les droits dont ceux-ci jouissent. Je sais que peut-être M. Drumont déclarerait que les juifs producteurs, devraient être traités en citoyens; mais s'il le déclarait, ce serait certes imprudemment, car il y a maintenant en France des milliers d'ouvriers juifs, exploités comme des chrétiens, mourant de faim comme des chrétiens, malheureux comme des chrétiens. Il y en a aussi en Angleterre (il suffit de citer *The Worker's friend*, journal anarchiste de langue hébraïque), il y en a en Allemagne, il y en a en Russie, et nous avons appris récemment que, parmi ceux-là, beaucoup qui avaient répondu à l'appel de M. le baron Hirsch, et avaient émigré dans la République Argentine, étaient maltraités par le dit baron Hirsch, comme s'ils étaient des chrétiens, au point que la plupart fuient la colonie, réduits à la mendicité.

Tous ces ouvriers, tous ces meurt de faim ont-ils droit à la sympathie de M. Drumont? Si oui, il commet une mauvaise action en criant : guerre aux Juifs (ce qui revient pour les esprits simples à : mort aux juifs); car il n'ignore pas, malgré qu'il s'en défende; et je le crois jusqu'à un certain point sincère, qu'il foment une guerre de religion; guerre aux juifs, signifiant, jusqu'à nouvel ordre, guerre à tout être circoncis ou allant à la synagogue. Ainsi on supprimera de pauvres hères qui auront peiné durant toute leur vie, et les capitalistes chrétiens échapperont raflant les dépouilles de

leurs concurrents juifs ; quand au peuple, dont M. Drumont prend tel souci, il ne sera ni plus ni moins opprimé.

A cela M. Drumont répond : les aryens ont l'âme noble, jamais ils ne s'opprimeront mutuellement. Il suffira — si l'on ne veut remonter au bon peuple romain — de rappeler à M. Drumont toutes les révoltes paysannes et ouvrières qui éclatèrent au cours des siècles, en un temps où les juifs étaient traités en chiens enragés ; il suffira de lui indiquer l'épouvantable tyrannie qui pèse sur la Russie entière, et de lui signaler que ce dernier pays, dans lequel les juifs ont le minimum des droits, est le plus corrompu, le plus barbare de l'Europe, celui où l'administration est la plus vénale ; il suffira de cela pour lui montrer quel fond on peut faire sur la bonté des peuples aryens.

Il reste une dernière raison à M. Drumont, et ce n'est pas la moins importante : les juifs sont des internationaux. Il faudrait encore s'entendre là-dessus. Il y a incontestablement en France une colonie fort considérable de juifs étrangers, il est non moins incontestable que parmi ces juifs se recrutent quelques-uns des plus abominables prédateurs de ce temps, qu'un grand nombre d'entre eux vient en France avec l'intention de vivre de dol, de pillages et de fourberies, mais ces juifs sont minorité et M. Drumont ne les augmente qu'en mettant parmi eux les juifs alsaciens, dont les aïeux habitèrent l'Alsace depuis autant de siècles que les aïeux de M. Drumont habitèrent je ne sais quelle province. Ils ne sont donc pas : *ces étrangers venus d'hier, et qu'il faut chasser* dont parle M. Drumont. D'ailleurs, si M. Drumont veut chasser les juifs cosmopolites, je ne pense pas qu'il veuille garder les nombreux groupes d'Américains, d'Anglais, de Grecs, d'Italiens, d'Allemands, qui se livrent au commerce sur la terre de France. Eux aussi seront chassés sans doute, et alors seulement la France sera aux Français, d'autant plus que de tous les pays voisins on nous renverra les Français établis, mêmes les protestants chassés par l'édit de Nantes. En revanche, nous expulserons quelques savoisiens, les niçois, les basques, une grande partie des flamands, car beaucoup de ces citoyens déclarent ne pas être français. M. Drumont dira-t-il : ils sont français

parce que depuis des siècles ils habitent la France ? Mais alors, je connais beaucoup de juifs qui devront bénéficier de cette faveur, puisqu'ils vinrent dans le midi de la Gaule, avant que les ancêtres de M. Drumont n'y vinssent — en supposant que M. Drumont soit franc.

Monsieur Drumont peut encore dire, la France doit être aux autochtones. Mais qui sont les autochtones ? Le gaulois ? mais les gaulois chassèrent vraisemblablement des peuplades autochtones. Admettons les gaulois. Nous crierons donc : la Gaule au gaulois. Et les latins, et les francs, et les wisigoths, et les suèves, et les alamands ? ce sont de vils conquérants et les vieux gaulois devraient se lever, et les chasser du sol. Le malheur c'est que les vieux gaulois se sont à tel point mêlés avec les autres races — même avec les juifs — que nul ne pourrait les retrouver, et la Gaule a perdu son nom et elle a pris celui des envahisseurs. La vérité serait-elle donc que seule la conquête fait la patrie ? je le crains fort pour le patriotisme de M. Drumont ; surtout lorsque je le vois approuver l'action française dans les colonies, c'est-à-dire l'asservissement de quelques peuples par les français qui les traitent en barbares, en ennemis et trouvent fort mauvais que Behanin, ou je ne sais quel roi d'Annam veuille défendre son territoire. Sans doute le *Français de France* trouve ces préjugés patriotiques des Dahoméens et des Annamites abominablement gothiques et déplacés, car le *Français de France* va plus loin encore que M. Drumont. Il ne dit pas la *France aux Français* ; il dit : le Monde aux Français ; ainsi ce colon d'Oran qui se plaignait récemment à la *Libre Parole* d'être exploité par les juifs algériens.

Certes les juifs algériens ne m'inspirent que peu de sympathie leur abjection, leurs spéciales aptitudes pour le vol n'en font pas des chevaliers bien défendables. Mais cependant, s'ils prenaient les théories de M. Drumont, ils répondraient au colon d'Oran : Nous étions jadis chez nous ici ; vous Français : vous nous avez envahis. Nous voulons l'Algérie aux Algériens ; vous êtes venus manifestement nous exploiter, tirer de nous des impôts, ne vous plaignez pas si nous essayons de prendre notre revanche.